



FORMATION IA GENERATIVE POUR LES ELUS DU CSE

Comment gagner du temps, sécuriser vos missions
et moderniser votre rôle

Objectifs

**Comprendre, utiliser et intégrer
de manière sécurisée
l'IA générative
dans les missions quotidiennes
des élus du CSE**

Public cible

Elus CSE débutants / sans connaissances préalables en IA

Durée

3 jours (21h)

Tarif :

- **Inter** : 800€ TTC/jour/stagiaire
- **Intra (dans vos locaux)**

Nous consulter

Modalité d'accueil

- En présentiel uniquement
- Sessions 3 à 5 apprenants
- Autre formule nous consulter

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

OBJECTIF CSE

145 chemin de l'orangerie, 06600 ANTIBES

Tel : 07 43 16 33 11 - e-mail : contact@objectif-cse.fr

Déclaration d'activité : 93061164806 (PACA)

■ **Jour 1 – Comprendre les fondamentaux et les usages de l'IA**

Module 1 – Introduction à l'IA Générative

- Comprendre ce qu'est l'IA générative : principes, fonctionnement, historique.
- Les différentes familles d'IA et leurs applications en entreprise.
- Exemples concrets dans les missions CSE : rédaction, analyse, communication, préparation des réunions.

Module 2 – Panorama des outils incontournables

- Découverte des principaux outils : ChatGPT, Gemini, Copilot, Gamma.
- Comparaison des outils : forces, limites, cas d'usage.
- Tendances actuelles : automatisation, assistants IA, intelligence augmentée.

Module 3 – Identifier les opportunités d'optimisation

- Méthodes simples pour analyser une tâche et repérer les points d'amélioration.
- Repérage des tâches chronophages ou répétitives où l'IA apporte une valeur immédiate.
- Etudes de cas concrets :
 - rédaction d'un compte rendu,
 - préparation d'une réunion,
 - synthèse d'un document long,
 - analyse de texte (accord, règlement intérieur, politique RH...).

■ **Jour 2 – Prise en main, création de contenu et maîtrise des prompts**

Module 4 – Prise en main des outils IA

- Création et sécurisation des comptes (ChatGPT, Gemini, Copilot, Gamma).
- Paramétrage initial et bonnes pratiques.
- Familiarisation avec les interfaces et premières manipulations.

Module 5 – Maîtriser le Prompt Engineering

- Structure d'un prompt efficace : rôle, contexte, consignes.
- Techniques pour améliorer la précision et la pertinence des réponses.
- Atelier : améliorer un prompt CSE simple → version optimisée.

Module 6 – Produire du contenu texte et visuel avec l'IA

Création rédactionnelle avec ChatGPT / Copilot / Gemini :

- Rédiger :
 - emails professionnels,
 - comptes rendus,
 - notes d'analyse,
 - messages internes.
- Reformuler, synthétiser, structurer un document long.
- Ateliers CSE :
 - synthèse d'un accord,
 - préparation d'une réunion,
 - rédaction d'un plan d'action.

Création visuelle et supports :

- Introduction à Gamma pour créer des supports modernes et lisibles.
- Générer une présentation automatiquement à partir d'un texte.
- Créer un support visuel : affiches, supports de communication interne, présentations CSE.
- Modifier un design (couleurs, structure, style visuel).

Module 7 – Cas d'usage CSE :

- Création d'un support de communication sur une action sociale.
- Préparation d'une présentation pour un comité.
- Modernisation d'un document interne avec IA.

■ Jour 3 – Sécurité, conformité et intégration dans l'organisation

Module 8 – Sécurité et confidentialité des données

- Identifier les données sensibles.
- Ce qui peut être partagé ou non avec une IA.
- Risques principaux : fuite de données, biais, erreurs factuelles.
- Bonnes pratiques CSE : anonymisation, suppression de données, gestion des accès.

Module 9 – Cadre réglementaire : RGPD & IA Act

- Présentation simple et claire du RGPD applicable à l'IA générative.
- L'IA Act : classification des risques, obligations futures, transparence.
- Impacts pour les organisations et pour les élus CSE.

Module 10 – Assurer la conformité dans l'usage de l'IA

- Méthodes pour garantir la transparence et limiter les biais.
- Pseudonymisation / anonymisation : comment et quand les appliquer.
- Exemples de pratiques à mettre en place dans les entreprises.

Module 11 – Mettre en place une veille réglementaire

- Pourquoi une veille est indispensable avec une technologie qui évolue vite.
- Outils simples de veille (RSS, newsletters AI, alertes...).
- Structuration d'une veille spécifique CSE.

Module 12 – Élaboration du plan d'intégration IA du CSE

- Définir les objectifs IA du CSE.
- Construire un plan d'actions simple et opérationnel :
 - tâches ciblées,
 - outils utilisés,
 - règles internes,
 - bonnes pratiques à diffuser.
- Identifier un référent interne et planifier les phases de test.
- Atelier final : création du **mini-plan IA** de chaque participant.

• SYNTHESE de la FORMATION

- Reflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre
- Evaluation formative
- Bilan oral et évaluation à chaud

MODALITES D'ACCES

- Délai de 5 semaines minimum entre la signature du devis et le début de la formation

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les apprenants sont évalués de manière formative tout au long du stage :

- ✓ Jeu d'évaluation questions/réponses en début de journée

L'objectif de ces évaluations où le droit à l'erreur est permis voire, encouragé, est de permettre aux apprenants de tester leurs compétences dans un cadre sécurisé et accompagné afin d'être le plus efficace possible sur le terrain post formation.

Une attestation de formation individuelle validant la présence et la participation active de l'apprenant sera remise à l'issue de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un entretien réalisé au préalable**Accessibilité physique**

- ✓ En INTER : nos lieux de formation sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité.

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap
- ✓ Théorique : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur (Nous consulter)

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Référent handicap :

Pierre Rouve
07 43 16 33 11